

ANNEXE 25

Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le terrain concerné est situé Clos Gouyasse 3 à 1348 Louvain-la-Neuve, et cadastré 05 B 21 G 6.

Le projet consiste en la rénovation complète d'une villa 4 façades, et doit être soumis aux mesures de publicité (annonce de projet) conformément à l'article D.IV.40 du CoDT du fait que le projet implique des écarts aux prescriptions du permis de lotir devenu permis d'urbanisation susmentionné, à savoir :

- 1) **Pente de Toiture - Toiture plate sur le volume annexe(autorisé 40°),**
- 2) **Matériaux de parement non prévus dans les prescriptions du lotissement :**
 - **Utilisation d'un bardage en ardoises de ton gris foncé en façades du volume principal au niveau de l'étage,**
 - **Utilisation d'un bardage bois en façade du volume annexe,**
 - **Couverture de la toiture plate du volume annexe en EPDM (seule l'ardoise est prévue).**

Suite aux mesures prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**, pendant les heures d'accessibilité au public, **le lundi de 12 H 30 à 20 H 00 – du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00. Les rendez-vous doivent être pris au moins 24h à l'avance** soit par téléphone au 010/43.62.70 soit par mail sur urbanisme@olln.be. **Ce rendez-vous, pour la consultation du dossier uniquement, sera confirmé par mail, par le service urbanisme :**

Du 14/07/2021 au 30/08/2021

(Annonce suspendue du 16/07 au 15/08/2021)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'architecte communale traitant la demande (010/43.62.70).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14/07/2021 au 30/08/2021 à l'attention du Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@olln.be

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature**.

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 08/07/2021.